DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

REÇU LE
12 JUIN 2014
42-02-80

Séance ordinaire du **26 mai 2014**
A 10 heures à Balbigny

Secrétaire de séance : Sylvie ROBERT
Assesseurs : Hubert COUDOUR et Hubert ROFFAT

Le Président certifie que :
1) La convocation de tous les membres en exercice au jour de la séance a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.
2) Le nombre des délégués en exercice au jour de la séance : 27.
25 membres présents + 2 pouvoirs

Délibération : 2014-05-26/ 02
OBJET : Installation du Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre
Election des Vice-Présidents

Présents : Mmes Brigitte BRATKO, Simone COUBLE, Denise MAYEN, Sylvie ROBERT.
MM. Alain BERAUD, Georges BERNAT, Emmanuel CHARLIN, Pierre COLOMBAT, Hubert COUDOUR, Paul DELOIRE, Julien DUCHE, Robert FLAMAND, Marcel GEAY, Jean-Paul JUSSELME, Jean-Michel MERLE, Bernard MIOCHE, Christian MOLLARD, Lucien MOULLIER, Jean-François NEYRAND, Jean-Luc POYADE, Marc RODRIGUE, Hubert ROFFAT, Jean-Pierre TAITE, Jean-Claude TISSOT, Pascal VELUIRE.

Pouvoirs de :
- Madame Véronique CHAVEROT à Madame Jean-Pierre TAITE,
- Monsieur Ludovic BUISSON à Monsieur Lucien MOULLIER.

Date de la convocation : 19 mai 2014

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT Loire Centre,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5721-1 et suivants,
- Vu l'arrêté préfectoral n°384/2009 en date du 23 novembre 2009 fixant le périmètre du SCOT Loire Centre,
- Vu l'arrêté préfectoral n°334 en date du 27 juillet 2010, portant création du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale Loire Centre.
- Vu les statuts du syndical mixte du SCOT Loire Centre,
- Vu les délibérations des Conseils communautaires des 7 EPCI composant le SCOT Loire Centre nommant leurs délégués au Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre,
- Vu la convocation au Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre adressée par Monsieur Christian BERNARD, Président du Syndicat mixte sortant, en date du 19 mai 2014.

Election des Vice-Présidents

Madame Denise MAYEN rejoint le Comité syndical à 10H45 et participe donc à l'élection des Vice-Présidents.
Monsieur Lucien MOULLIER, Président de l'assemblée propose de procéder, selon les statuts du Syndicat mixte, à l'élection des 6 Vice-Présidents composant, avec le Président, le Bureau syndical.

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

Election du 1er Vice-Président

Monsieur Jean-François NEYRAND fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Monsieur Jean-François NEYRAND a obtenu 27 voix.

Monsieur Jean-François NEYRAND est proclamé 1er Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installé.

Election du 2ème Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre TAITE fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Monsieur Jean-Pierre TAITE a obtenu 26 voix.

Monsieur Jean-Pierre TAITE est proclamé 2ème Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installé.

Election du 3ème Vice-Président

Monsieur Georges BERNAT fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Monsieur Georges BERNAT a obtenu 26 voix.

Monsieur Georges BERNAT est proclamé 3ème Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installé.

Election du 4ème Vice-Président

Madame Sylvie ROBERT fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Madame Sylvie ROBERT a obtenu 26 voix.

Madame Sylvie ROBERT est proclamée 4ème Vice-Présidente du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installée.

Election du 5ème Vice-Président

Monsieur Christian MOLLARD fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Monsieur Christian MOLLARD a obtenu 26 voix.

Monsieur Christian MOLLARD est proclamé 5ème Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installé.

Election du 6ème Vice-Président

Monsieur Jean-Claude TISSOT fait acte de candidature.

Le Président invite à procéder au 1er tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :.....27
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) :.....1
- Suffrages exprimés :.....26
- Majorité absolue :.....14

Monsieur Jean-Claude TISSOT a obtenu 26 voix.

Monsieur Jean-Claude TISSOT est proclamé 6ème Vice-Président du Syndicat mixte du SCOT Loire Centre et immédiatement installé.

Pour extrait conforme.
A Balbigny, le 2 Juin 2014

Le Président
Lucien MOULLIER

SCOT LOIRE CENTRE R.F. 42510 BALBIGNY

SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE
En Communauté de Communes de Balbigny
6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY
Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61